

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X
BULLETIN
DU PRIEURE SAINT-JEAN



2, rue Jean Hoët, 78200 MANTES-la-JOLIE

JANVIER - FÉVRIER 2010 N° 113



Nécessaire mais non suffisante

Nécessaire

En ce début d'année, il m'est agréable de vous présenter ou de vous renouveler les vœux les meilleurs de notre communauté du prieuré Saint-Jean. Ordinairement, on présente des vœux de bonne année et de bonne santé. Tout cela est exact, à condition de comprendre qu'une bonne année est une année de grâce et de salut et qu'une bonne santé concerne d'abord l'âme et en second lieu le corps. Désirer une bonne santé corporelle est un souhait qu'on ne peut négliger mais celui qui posséderait une santé physique éblouissante et une âme ruinée ne serait pas en bonne santé. En revanche, celui qui serait physiquement éprouvé et qui posséderait la grâce sanctifiante serait en possession de la meilleure des deux santé, celle de l'âme. C'est cette dernière qu'il faut en premier lieu rechercher.

Pour posséder cette santé spirituelle, pour vivre de cette paix annoncée aux hommes de bonne volonté par les Anges dans la nuit de Noël, il convient de se montrer fidèle à ce que l'Eglise nous donne et nous enseigne. Mieux que quiconque, elle connaît les besoins de nos âmes et elle sait que la prière, l'assistance à la Messe nous sont nécessaires pour conserver un minimum de santé spirituelle.

La Messe est donc requise comme un élément

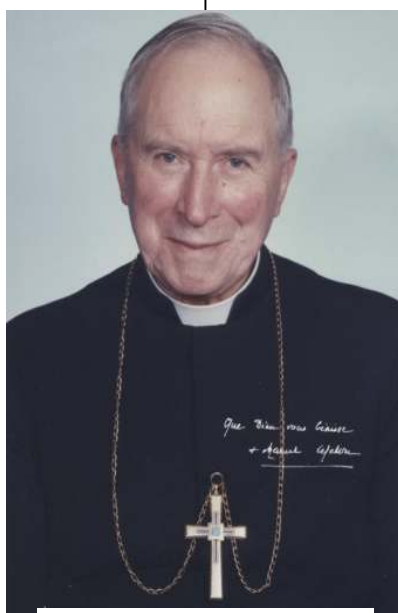
nécessaire et indispensable de sanctification. En ce début d'année, ne craignons pas de relire la *Lettre des cardinaux Ottaviani et Bacci à Paul VI*, datée du 3 septembre 1969, lettre suivie du *Bref examen critique du*

nouvel Ordo Missæ. Le cardinal Ottaviani, qui était secrétaire du Saint-Office avant de devenir préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, n'avait pas craint de soumettre le *Bref examen critique* au Saint-Office lui-même avant de le signer ! C'est dire le sérieux doctrinal de ce bref écrit.

Dans la *Lettre à Paul VI*, les deux cardinaux écrivent en particulier : « Comme le prouve suffisamment l'examen critique ci-joint, si bref soit-il, œuvre d'un groupe de théologiens, de liturgistes et de pasteurs d'âmes, le nouvel *Ordo Missæ*, si on considère les éléments nouveaux, susceptibles d'appréciations fort diverses qui y paraissent sous-entendus ou impliqués, s'éloigne de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail,

de la théologie catholique de la sainte Messe, telle qu'elle a été formulée à la XX^{ème} session du Concile de Trente, lequel, en fixant définitivement les canons du rite, éleva une barrière infranchissable contre toute hérésie qui pourrait porter atteinte à l'intégrité du mystère ».

Le *Bref examen critique* est intéressant dans la mesure où il n'est pas seulement l'œuvre d'un groupe de liturgistes, mais également et avant tout d'un groupe de



Mgr Lefebvre,
« confesseur de la Foi »

théologiens. Autrement dit, la défense de la liturgie classique de l'Eglise n'est pas seulement affaire de liturgie, mais affaire de dogme. Elle se dresse contre une nouvelle messe fortement marquée par des préoccupations théologiques, liturgiques et pastorales (œcuméniques) qui ont vu le jour dans le demi-siècle précédent et auxquelles Vatican II a donné droit de cité dans l'Eglise. Signe des temps, des pasteurs protestants ont même contribué à l'élaboration des nouveaux rites. On ne peut donc se réclamer de la liturgie classique de l'Eglise sans en même temps récuser la liturgie ordinaire actuelle. Cette dernière a conduit au gâchis que nous constatons actuellement : absence de prêtres et absence de fidèles. Les séminaires sont vides, les églises sont vides. Les canaux de la grâce ne fonctionnent plus. Si les commerces sont ouverts les dimanches, n'est-ce pas radicalement parce que les églises sont fermées ? L'homme étant un animal social, il faut bien qu'il trouve quelque lieu de rencontre ouvert le dimanche !... Le *novus ordo missæ* a produit surabondamment des fruits mortifères.

Mais non suffisante

Mais ne nous contentons pas de réclamer l'observance fidèle des traditions liturgiques et spirituelles latines. Continuons à combattre les errements modernes.

Car la nouvelle Messe est le fruit d'une théologie qui n'est plus classique, d'une pensée humaniste moderne. Maritain ne craignait pas d'écrire que la crise moderniste à l'époque de saint Pie X n'était qu'un « rhume des foies » à côté de la crise que connaissait l'Eglise il y a quarante ans. Et par conséquent, assister à la « vraie Messe » sans avoir le désir de combattre les errements modernes, y assister uniquement parce que sa sensibilité la préfère ou parce que Rome reconnaît canoniquement telle ou telle société sacerdotale qui la célèbre, ça n'est pas entrer dans la pensée des valeureux « grenadiers » Ottaviani et Bacci. A force d'indults, de concessions, de motu proprio, la messe catholique, dont on vient d'apprendre qu'elle n'a jamais été interdite, commence timidement à retrouver une place dans l'Eglise, même si cette place reste fort congrue. Mais elle n'a pas encore sa place véritable. Elle ne l'aura que lorsqu'on fera ressortir sa qualité doctrinale et qu'on insistera sur le fait que « le nouvel *Ordo Missæ* s'éloigne de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la théologie catholique de la sainte Messe, telle qu'elle a été formulée à la XX^{ème} session du Concile de Trente ».

L'assistance à la « Messe de toujours » n'est donc pas une affaire de goût, d'inclination, de sensibilité. Elle n'est pas non plus simplement une affaire de liturgie ou de reconnaissance canonique, elle est une affaire de foi. La défense de la Messe dite traditionnelle s'inscrit dans un combat plus vaste. Dans la mesure où la nouvelle messe traduit une pensée moderne, que cette pensée est

étrangère à la doctrine de l'Eglise, qu'elle a pénétré le corps doctrinal de l'Eglise au XX^{ème} siècle et que cette pensée moderne a produit les fruits désastreux que nous voyons partout, il y a lieu d'élever le débat et de le situer, non pas sur un plan sensible, non pas seulement sur un plan liturgique, mais avant tout sur un plan plus général de la défense de l'intégralité de la doctrine.

La Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X a ouvert des discussions doctrinales avec Rome. Nous pourrions d'ailleurs lire avec profit la récente prédication de Monseigneur de Galarreta le 19 décembre dernier au sujet des conversations en cours. Elle est publiée ci-contre. Il est frappant de constater que la Sainte Messe n'est qu'un des nombreux points qui seront évoqués. Le document romain du 26 octobre dernier précise : « En particulier, seront examinées les questions concernant la notion de Tradition, le Missel de Paul VI, l'interprétation du Concile Vatican II en continuité avec la Tradition doctrinale catholique, les thèmes de l'unité de l'Eglise et des principes catholiques de l'œcuménisme, du rapport entre le Christianisme et les religions non chrétiennes et de la liberté religieuse ».

Omettre d'évoquer tous ces points doctrinaux majeurs, c'est ne plus être fidèle aux dernières paroles que saint Paul adressait à Timothée juste avant d'être décapité : « Insiste à temps et à contretemps, reprends, menace, exhorte toujours avec patience et souci d'enseigner... fais œuvre de prédicateur de l'Evangile ». (II Timothée IV, 2, 5). Il est certes légitime, voire louable, de disserter sur des sujets comme l'évolution, le scoutisme, le combat pour la vie, le Sacré-Cœur, Benoît XVI en France, mais sachons hiérarchiser le débat et ne pas faire l'impasse sur les questions majeures que Rome énumère et que, seules, les sociétés sacerdotales et religieuses pleinement « traditionnelles » évoquent. La Tradition de l'Eglise constitue un corps de doctrine cohérent. Qu'il n'y ait pas de silence sur les graves questions touchant la foi.

Or, en raison du silence ou du mutisme provenant de ceux qui ne se contentent que de la célébration de la Sainte Messe, il est bien légitime de penser que l'état de nécessité continue à perdurer et que le combat des fils de Monseigneur Lefebvre, bien loin d'être achevé, risque de continuer et de s'amplifier, puisqu'il pose les bonnes questions et qu'il donne les réponses de l'enseignement constant de la Sainte Eglise. Il est frappant d'ailleurs de constater que le sens de la foi des fidèles ne s'y trompe pas. A Saint-Nicolas à Paris, depuis les récents documents romains, c'est le contenu d'un grand ciboire supplémentaire qui est distribué chaque dimanche. Nos confrères de Pologne voient les Messes se multiplier en grand nombre. Mais c'est avant tout vers eux que se dirigent les fidèles. Ancienne Messe et nouvelle doctrine, ce sont des termes qui ne vont pas ensemble. Ancienne Messe et mutisme sur les erreurs, cela ne va non plus ensemble.

Alors sachons continuer le beau combat de la foi.

Un jugement de Mgr de Galarreta sur les entretiens doctrinaux

A la fin du sermon qu'il a prononcé le 19 décembre 2009, lors des ordinations sacerdotales au séminaire de La Reja (Argentine), Mgr Alfonso de Galarreta a livré quelques informations et appréciations sur les entretiens doctrinaux qui ont commencé en octobre dernier, entre Rome et la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X. Ce jugement, émanant de celui qui est à la tête de la délégation des théologiens de la Fraternité Saint-Pie X, est particulièrement intéressant. Nous donnons ici de larges extraits de son sermon, traduits en français à l'intention des lecteurs de DICL.

Mgr de Galarreta qualifie de « bon » le climat dans lequel s'est déroulé la première rencontre avec les théologiens romains, eu égard aux circonstances et aux espérances.

« Le 26 octobre dernier, a eu lieu la première réunion avec la Commission romaine, et si je ne peux évidemment pas rapporter certains détails, certaines circonstances ou certaines des choses qui ont été dites, je peux toutefois vous dire dans les grandes lignes ce qui s'est passé et ce que nous avons fait. Cette première rencontre fut relativement bonne ; je dis relativement parce que c'est bien en fonction des circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, et selon les espérances que l'on peut avoir réellement. Ainsi, en considérant ces circonstances et ce que l'on peut attendre, la réunion a été bonne. »

Puis Mgr de Galarreta précise que ces entretiens sont bons parce qu'ils sont exclusivement doctrinaux et qu'ils portent uniquement sur le Concile Vatican II et le magistère postconciliaire.

« Elle fut bonne d'abord parce que ces contacts se sont situés clairement sur le plan doctrinal. Il s'agit d'une commission qui a pour objectif l'étude de questions doctrinales, et qui n'a pas pour finalité de considérer ni théoriquement ni pratiquement quelque accord que ce soit, d'ordre purement juridique, purement canonique, purement pratique. Cette question-là est totalement exclue. Et cela a été bien précisé. C'est une discussion uniquement et exclusivement située au plan doctrinal.

« En second lieu, c'est une discussion sur le

Concile Vatican II et le magistère postconciliaire. Exactement : le Concile et le magistère postconciliaire, le magistère postconciliaire et le Concile. Les sujets, les thèmes que nous traiterons ont été bien établis ; ce sont ceux qui concernent toutes les questions, tous les thèmes que nous critiquons depuis quarante ans, spécialement la liberté religieuse, les libertés modernes, la liberté de conscience, la dignité de la personne humaine – comme on dit –, les droits de l'homme, le personnalisme, l'œcuménisme, le dialogue interreligieux, l'inculturation, la collégialité : cet égalitarisme, ce



Mgr de Galarreta

démocratie et cette destruction de l'autorité qui s'est introduite dans l'Eglise ; ainsi que toutes les notions d'ecclésiologie qui ont totalement changé ce qu'est l'Eglise, cette question de l'auto-conscience de l'Eglise, l'Eglise-communion, l'Eglise sacrement, l'Eglise-Peuple de Dieu..., toutes ces notions nouvelles sur la relation entre l'Eglise et le monde. Ensuite la question de la Messe, de la nouvelle Messe, du nouveau missel, de la réforme liturgique..., et d'autres thèmes encore. Nous nous sommes mis d'accord pour avoir une discussion doctrinale sur tous ces thèmes-là. Et ce qui est le plus important – et qui a été bien établi de manière très claire –, c'est que l'unique critère commun et possible de ces discussions est le Magistère antérieur ; je le répète : l'unique critère commun et possible, l'unique critère que nous acceptons, et c'est une condition sine qua non pour ces discussions, c'est le magistère antérieur au Concile Vatican II, le Magistère de toujours, la Tradition. »

La méthode de travail adoptée par les membres de la commission est également, aux yeux de Mgr de Galarreta, une garantie de sérieux.

« Je considère aussi que ce fut un bon début, si l'on regarde la méthode qui a été adoptée. Il y aura des réunions tous les deux ou trois mois : trois mois quand il s'agit d'un thème nouveau, deux mois quand on poursuit sur un même thème. Si nous commençons sur un thème et que nous le continuons, la réunion suivante peut se faire dans les deux mois ; mais si nous devons préparer une nouvelle question, nous avons besoin de trois mois. Et il a été bien établi que la Fraternité - la délégation que

je dirige – fournira la première un travail sur un thème précis. (...) Les experts romains doivent nous répondre par écrit, et ensuite, sur la base de ces deux textes se fera la discussion orale, laquelle donnera lieu aussi à un document écrit.

« Tout est enregistré, de leur côté comme du nôtre, et, de plus tout est filmé. Ainsi, bien que pour des raisons évidentes on ne puisse pas rapporter tout ce que nous disons et étudions, sur tout il y aura un document – un témoignage écrit, enregistré et filmé – devant vous, devant l’Eglise, devant Dieu. A l’issue de chaque confrontation, on dresse comme un bilan qui dit s’il y a coïncidence (des points de vue) ou pas, et où est le problème. On définit, on affine, et après chaque question, on rédige un dossier qui est transmis aux autres membres de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, si le Préfet le juge convenable, et à une autre Congrégation si ce dicastère est concerné par le thème étudié, – par exemple, celui de la Messe sera bien sûr fait en collaboration avec la Congrégation de la Liturgie, du Culte divin. Et ensuite, sur tous les thèmes débattus, un dossier, un résumé rédigé par écrit – comme je l’ai dit – est remis au Pape et au Supérieur de la Fraternité. Encore une fois, cette commission n’a pas pour objectif d’aboutir – ce qui serait néfaste – à une espèce d’accord doctrinal. Non ! Nous allons simplement donner un témoignage de la foi, la défendre, faire le bien que nous pouvons, et de toute façon nous défendrons l’honneur de Dieu, l’honneur de Notre-Seigneur et l’honneur de l’Eglise, ce qui est l’essentiel, si vous avez bien compris ce que j’ai dit au début (de ce sermon) sur la médiation et l’office du prêtre, et c’est ce qui en tout cas suffit. »

La qualité intellectuelle des interlocuteurs romains leur permet de saisir parfaitement les objections formulées par les théologiens de la Fraternité Saint-Pie X. Mais, rappelle Mgr de Galarreta, seul Notre-Seigneur peut éclairer les intelligences.

« Nos interlocuteurs – je me réfère ici spécifiquement à ceux qui échangent avec nous dans cette commission – sont des personnes avec lesquelles on peut parler, ils comprennent notre langage, ils comprennent ce que nous disons, ils comprennent très bien nos objections. Nous pouvons parler pacifiquement

et en toute liberté, cela est suffisant. Si jusque là tout dépendait de notre correspondance à la grâce de Dieu, à partir de maintenant nous pourrions dire que tout dépend entièrement de la grâce de Dieu ; parce que Dieu, Notre Seigneur, et seulement Lui, est le Maître intérieur qui peut illuminer les intelligences et convertir. Seul Dieu peut toucher les cœurs. Nous allons là-bas comme pour prêcher – comme ce que je suis en train de faire ici –, mais toucher votre intelligence ou votre cœur, seul Dieu peut le faire, et comme nous ne connaissons pas les desseins de Dieu, nous ne savons pas jusqu’où cela ira. Ce que nous savons certainement c’est qu’Il peut tout. A Dieu rien n’est impossible. Et Il peut convertir quand Il veut, comme Il veut, qui Il veut. »

S’il reconnaît la part d’incertitude qui existe dans toute entreprise humaine, Mgr de Galarreta réaffirme nettement la double certitude qui est celle de la Fraternité Saint-Pie X dans ces entretiens.

« Je vous donne ces explications pour que vous ayez la tranquillité et l’assurance nécessaires. Si ces circonstances qui me paraissent absolument sûres changeaient, alors nous étudierions si ces discussions, ces contacts doivent se poursuivre ou non. Nous savons clairement ce que nous ne sommes pas disposés à accepter. Si nous ne savons pas parfaitement comment les choses peuvent évoluer, nous savons en revanche très clairement ce que nous n’avons pas l’intention de faire, en aucune manière : premièrement céder sur la doctrine et deuxièmement faire un accord purement pratique. Avec ces conditions et les dispositions qui sont les leurs d’accepter de mettre pour la première fois en discussion le Concile – c’est la première fois qu’ils nous donnent la possibilité de leur présenter une critique doctrinale, profonde, fondée sur le Magistère de toujours, c’est la première fois ! – il est clair que nous devons le faire. Ensuite, Dieu dira ! La prudence nous montre ce que nous devons faire maintenant, mais non pas exactement ce que nous devons faire dans trois ou six mois, parce que les circonstances peuvent changer. Quoi qu’il en soit, ce qui est clair pour nous c’est que la mission de la Fraternité est essentiellement, avant toute chose, avant même d’aller à Rome, de donner un témoignage de la foi. Nous devons continuer, sauvegarder, transmettre,

Le bon Pasteur

Un étudiant voyageait en train. Il s’est trouvé aux côtés d’un homme à l’apparence d’un paysan fortuné qui égrenait son chapelet. « Monsieur, dit l’étudiant, croyez-vous encore à ces choses vieillottes ? Suivez donc mon conseil, jetez votre chapelet par la fenêtre et apprenez ce que la science en dit. » - « La science ? Peut-être pouvez-vous me l’expliquer ? » répondit le vieil homme avec humilité et les larmes aux yeux. L’étudiant vit l’émotion de son compagnon de voyage et pour éviter de heurter davantage ses sentiments, lui dit : « S’il vous plaît, laissez-moi votre adresse, je vous enverrai une documentation ». Jetant un coup d’œil sur la carte de visite que l’homme sortit d’une poche intérieure, le jeune homme devint silencieux. Sur la carte, on pouvait lire : « Louis Pasteur, Directeur, Institut de Recherches Scientifiques, Paris ».

Le combat de la Foi

*Nous vous présentons, en avant première, la préface du dossier spirituel et doctrinal de notre prochain pèlerinage Chartres-Paris. Monsieur le Supérieur du district de France donne le ton de ce pèlerinage, sous le patronage du Saint Curé d'Ars, en cette année qui lui est consacrée. Ce dossier sera disponible prochainement dans toutes nos chapelles afin de vous permettre de le lire, de le travailler en famille et d'utiliser les méditations du rosaire (à la fin du dossier) pour vos chapelets quotidiens. Le mot d'ordre reste invariablement le même chaque année : « **Tous à Chartres le samedi de Pentecôte !** »*

Chaque fois que nous répétons l'acte de foi, notre esprit renouvelle son adhésion profonde aux mystères admirables du christianisme que Dieu a pris le soin de venir Lui-même nous dévoiler. Grâce à ce nouveau dossier spirituel que nos Sœurs dominicaines de Brignoles ont élaboré au cours de l'été précédent, dans l'étude et la prière, notre vœu le plus cher est de pouvoir montrer à nos pèlerins que les vérités de leur Credo, les dogmes auxquels ils ont définitivement donné leur assentiment, ne constituent pas un catalogue de propositions desséchées, qu'il importera de répéter mécaniquement jusqu'à leur dernier instant. Certes, croire toute sa vie de cette manière est déjà un premier degré

de foi et il n'est pas de notre propos de le dénigrer : il est bon et il a certainement permis à bien des âmes de vivre dans une véritable honnêteté chrétienne et de mourir dans la grâce de Dieu. Cependant, que l'on nous permette d'exprimer et notre confusion à cause de Dieu et le serrement de cœur que nous ressentons à cause des âmes en constatant à quel point nous demeurons éloignés des mystères adorables et quelle place congrue nous leur laissons dans notre vie. Nous en éprouvons de la confusion devant Dieu. Il a ouvert le Ciel pour nous montrer son visage et nos âmes sont demeurées inertes, nos esprits charnels face à la révélation de son ineffable beauté et de son amour. Comment est-il possible alors que nous ne passions pas notre vie sur la terre, confondus d'amour et saisis d'admiration des perfections de Dieu ? Les artistes s'attristent, à juste titre, du si petit nombre de ceux qui goûtent leurs œuvres. Et Vous, Seigneur, que seriez-vous alors en droit de dire ? Ce nouveau dossier spirituel a été placé sous le patronage du Saint Curé d'Ars, en cette année qui lui est consacrée. Comme jadis dans sa paroisse, que le Saint Curé continue à nous « montrer le chemin du Ciel », qui est le chemin de la Vision béatifique. Demandons donc à Dieu, comme grâce particulière de ce pèlerinage et par l'intercession de saint Jean-Marie Vianney, que nos pèlerins puissent connaître ce véritable

ravissement intérieur qui provient du seul approfondissement de la foi. Puissent-ils commencer à découvrir, ou à mieux savoir, combien ces vérités, depuis si longtemps connues et répétées, sont réellement la plus délicieuse des nourritures de l'âme, la fontaine toujours abondante de laquelle coule en permanence une eau divine qui désaltère si bien et augmente toujours plus la soif de cet unique breuvage. La foi est un océan de jouvence, de vie et de ferveur. Il est temps de

comprendre

l'incroyable liberté qui est la nôtre, à chaque instant de notre vie, de pouvoir nous plonger toujours davantage dans cet océan, et de pouvoir nous-mêmes devenir libations: qu'attendons-nous ? La foi nous place sur le parvis du

Ciel et, par un avant goût des beautés et des joies qu'elle nous procure, elle allume en nous le grand désir d'y vivre pour l'éternité. Comment tout le reste n'en découlerait-il pas à l'évidence ? Comment ne pas lutter inlassablement pour ne pas nous laisser dérober la foi, afin de pouvoir toujours la transmettre à nos enfants, toujours la propager autour de nous ? Comment ne pas dénoncer cette « église conciliaire » dont l'intrusion dans le sanctuaire est une tragédie ? Nous-mêmes, nous nous sommes sans doute bien mal comportés pour que les dogmes apparaissent aux hommes comme des théorèmes austères et rébarbatifs alors qu'ils sont tout le contraire, tout débordants de lumière et de vie ! Apprenons à les connaître, apprenons à les aimer, à voir comment chacun d'eux provoque notre dilatation intérieure et nous donne d'admirables leçons pour éclairer notre vie, les détails de chacune de nos journées, nos relations avec les autres, l'accomplissement de toute justice et de toute charité. Il n'est rien que la foi n'éclaire, qu'elle ne réchauffe et qu'elle n'adoucisse : plus elle croît, plus elle produit des fruits de charité nombreux et délicieux. Très sainte Vierge Marie, nous vous en supplions, bénissez nos humbles travaux et nos labeurs pour que Votre divin Fils, Jésus-Christ Notre-Seigneur devienne toujours davantage l'admirable vie de nos cœurs.



Le Bien Commun

Nous le constatons chaque jour, notre société s'individualise. Chacun possède son propre portable, sa propre voiture, son propre appartement et mène sa propre vie. La culture des droits de l'homme n'est pas étrangère à cette dislocation de la société, et du même coup, une notion fondamentale de la vie sociale tend à disparaître, celle du bien commun. Ainsi, afin de bien garder cette idée du bien commun présente à l'esprit et de s'en soucier, nous nous permettons de reproduire un article de la revue Marchons droit.

Nous vivons dans une société où l'égoïsme et l'individualisme règnent en maîtres. Et c'est très grave de conséquences ! Aussi il nous est bon de revoir cette notion fondamentale de bien commun qui hier encore était évidente. Qu'entend-on par «bien commun» ?

L'homme est un être social. Il a besoin pour son perfectionnement d'appartenir à différentes sociétés ; la plus importante étant, depuis le baptême, le Corps mystique du Christ, l'Eglise. En entrant dans une société, on est appelé à donner et à recevoir. Chacun met en commun les qualités qui lui sont propres, et en retour reçoit un bien supérieur qu'il ne pourrait obtenir seul et qui va le perfectionner. Ce bien est la fin de la société. Prenons l'exemple d'une société musicale. Elle a une fin de pur agrément : réaliser une harmonie musicale. Chacun donne ses talents dans ce domaine, et chacun profite de ce bien supérieur qu'est cette harmonie musicale. Précisons que pour arriver à la fin, au but de la société à laquelle nous appartenons, il est nécessaire que chacun des membres soit prêt à renoncer à son bien propre et immédiat, à sa volonté propre, à son intérêt propre, et donc à se sacrifier sous certains aspects pour favoriser le bien de l'ensemble de la société. C'est ici qu'intervient la notion de bien commun. Le bien commun n'est pas la somme des biens particuliers de chacun. C'est un autre bien qui perfectionne tous les membres de la société et qui est supérieur au bien propre de chacun. On peut le définir ainsi : c'est le climat ou les conditions qui facilitent l'acquisition, par chacun des membres d'une société, de la fin recherchée par tous. Pour la société musicale, le bien commun sera la bonne ambiance de travail autour du maître de chœur. En effet, dès que l'on parle de bien commun, on suppose une autorité qui unifie les efforts de chacun en vue de réaliser la fin de la société. Cette dernière n'étant pas un rassemblement uniforme d'individus qui cherchent leur intérêt propre comme dans un champ de foire. Une société est un regroupement de personnes qui ont un but commun. C'est ici qu'intervient le chef qui a les yeux fixés sur le but de la société et qui

est chargé du bien commun. L'obéissance et le respect envers l'autorité est une collaboration au bien commun dont tout le monde profite. Si l'un des membres d'une société recherche son bien propre, sans se soucier du bien commun, il nuit au bien de tous, et au sien propre par ricochet. C'est le cas, par exemple dans la vie professionnelle, de celui qui par paresse néglige son travail, il surcharge les autres et met en danger l'avenir ou la réputation de la société. Ajoutons également que si c'est l'autorité qui cherche son bien propre, on se dirige peu à peu vers la tyrannie et on s'éloigne de la fin de la société. Tout le monde doit donc renoncer à son bien propre, à son intérêt immédiat, pour faciliter le bien commun. Et c'est là le problème actuel : on ne sait plus se sacrifier pour un bien supérieur ! Précisons encore que toute société voulue par Dieu a une fin bonne qui doit aider de près ou de loin ses membres à posséder le bien souverain qui est Dieu. Tout être tend de tout le poids de sa nature au bonheur, c'est-à-dire à l'union à Dieu. «Tout être désire son achèvement, sa perfection. Or



*Saint Thomas d'Aquin
par Fra Angelico*

la perfection d'un être est dans la ressemblance à sa cause. Donc, comme Dieu est la cause efficiente de toutes choses, Il a en soi pour toutes ses créatures, le caractère de désirable et de bien. » Saint Thomas (*1, qu. 6, a. 1*). Or Dieu a voulu les sociétés pour nous aider à réaliser notre fin dernière. Donc chacune d'elles a une fin bonne. Quatre exemples vont convenablement illustrer notre propos. L'Eglise, est une société qui a pour fin notre salut, notre sanctification. Le bien commun dont est chargée l'autorité est la transmission de la grâce et de la vérité dans toute sa pureté et sa force, et cela d'une manière facile et accessible à tous. Dans la crise actuelle de l'Eglise, si la Fraternité ne s'engage pas dans des "accords" avec Rome, c'est qu'elle cherche d'abord le bien commun de toute l'Eglise et non son bien propre. Et c'est très important de le comprendre, cela nous aide à ne pas nous décourager et à bien garder l'amour de l'Eglise. Notre chapelle est une petite société qui a aussi pour fin notre salut, notre sanctification. Le bien commun réside dans l'union harmonieuse et surnaturelle autour du

prêtre ; c'est la condition pour la sanctification de tous ceux qui ont choisi la Tradition. C'est pour cela qu'une personne qui ferait du mauvais esprit contre l'autorité, qui favoriserait des clans dans une chapelle, qui ne s'intéresserait pas aux autres membres de la communauté, qui ne chercherait pas à se dévouer, qui donnerait un mauvais exemple..., nuit au bien commun de la communauté. Une communauté unie et généreuse favorise la sanctification de tous ! Mais pour y arriver, nous devons tous être capables d'efforts, de renoncements à nos vues personnelles, à des critiques ou médisances faciles, à des mouvements trop humains de sympathie ou d'antipathie. Chacun se doit aussi de pratiquer une obéissance prompte et joyeuse envers l'autorité. L'école de nos enfants est aussi une petite société. La fin est l'éducation chrétienne des enfants dans un monde laïcisé. Le bien commun réside dans la bonne réputation de l'école, tant au point de vue moral et pour la qualité de son enseignement, qu'économique. Quand les parents suivent les conseils donnés par l'autorité pour l'éducation en famille, que chacun fait des sacrifices pour payer les pensions ou se dévouer pour l'équilibre financier de l'école, que les enseignants suivent les directives de l'autorité, que les enfants aiment et respectent leur école et l'autorité..., tout le monde profite de cette bonne ambiance. Mais si quelques-uns se laissent aller à la critique, au mauvais esprit ou à l'égoïsme, c'est le bien commun qui est compromis. La famille est une société qui a pour vocation la procréation et la sanctification de ses membres. Le bien commun se trouvera dans la paix, l'union harmonieuse et vertueuse autour de l'autorité. C'est le père qui a l'autorité. Par son travail, il fait en sorte que chaque membre de la famille puisse vivre honnêtement et chrétiennement (écoles). De plus, il veille à ce que les horaires soient respectés pour faciliter la paix et la sanctification de tous : repas, études, piété, repos. Par sa présence et sa vigilance, il s'assure de la bonne éducation des enfants, de leurs relations, de la bonne moralité de chacun. Il sait féliciter,

encourager les efforts des membres du foyer qui participent au bon esprit et à la bonne marche de la famille. Il prend un soin particulier de la santé de son épouse, de l'équilibre de chacun. Il développe la bonne humeur familiale à travers le renoncement à ses défauts, le dévouement, les détentees organisées. Dans les décisions, après avoir consulté son épouse, il garde les yeux fixés sur le bien commun de la famille et donne son choix avec cette référence. Il veille enfin avec un soin particulier aux relations extérieures : les bonnes à développer, les dangereuses à faire disparaître. Travaillant ainsi à la cohésion de tous les membres du foyer, dans la vertu, l'esprit chrétien, la paix et la joie familiales, il remplira son rôle de chef de famille, de responsable du bien commun. Et les fruits ne se feront pas attendre. Chacun comprendra facilement que dans cet exercice de l'autorité du chef de famille, il y a beaucoup d'abnégation de soi ; il y a ce souci constant de faciliter une vie bonne et agréable à tous, et en particulier à son épouse. La mère, par son perpétuel dévouement, sa délicatesse envers chacun, sa bonne humeur permanente, sa discipline pour respecter les horaires familiaux, son art pour aider chaque âme à donner le meilleur de soi-même, son respect de l'autorité de son mari, concourra grandement à l'union familiale, au bien commun. Là encore, l'épouse comme la mère de famille saura s'oublier constamment pour travailler au bien de la famille. Ce faisant, comme son mari et ses enfants, elle goûtera de grandes joies et de grandes satisfactions que l'on ne peut connaître dans des familles où l'esprit propre et la volonté propre règnent en maîtres. Les enfants apprendront peu à peu, à l'exemple des parents, à faire des efforts pour favoriser la paix familiale : obéissance prompte, bonne humeur, dévouement, respect des frères et sœurs, générosité dans le devoir d'état et souci habituel de faire plaisir aux parents. Notre-Seigneur, en se faisant homme, a voulu appartenir à des sociétés humaines et même fonder l'Église. Demandons-lui la grâce de mettre toujours le

Actualité de la Doctrine Sociale de l'Église

Introduction

L'esprit moderne s'interroge sur l'utilité d'une doctrine sociale de l'Église. En quoi le Pape aurait-il le droit de définir, pour la société temporelle, une doctrine alors que les Etats modernes disposent de multiples écoles et d'instituts de hautes études et de centres de recherches qui se préoccupent du problème ?

Un premier regard jeté sur l'actualité nous montre

les émeutes en banlieue : les centaines de voitures brûlées chaque week-end, les gay-prides à répétitions, les films de violence qui se succèdent sans rémission à la TV, les progrès de la drogue, touchant principalement les jeunes, la dissolution des familles, l'insécurité urbaine, les grèves et les manifestations de *gens en colère*, les suicides dans les entreprises (Renault, Thomson, la Poste, E.D.F.), les guerres et les famines de

Pourquoi cela ? Parce que notre société a décidé de s'organiser sans Dieu. Ce qui implique qu'il n'y a plus de morale obligatoire. L'esprit moderne s'en glorifie alors même que les malheurs déferlent. Pas de morale obligatoire sans Dieu. Pie XI, dans *Quas Primas* (11 décembre 1925), nous expliquait : « *Non seulement ce déchaînement de malheurs a envahi l'univers parce que la plupart des hommes ont banni Jésus Christ et sa foi très sainte de leurs coutumes et de leurs vies particulières comme de la société et de l'État, mais encore l'espoir d'une paix durable entre les peuples ne brillera jamais tant que les individus et les États s'obstineront à rejeter l'autorité de notre Sauveur.* »

En vérité, laïcité et agnosticisme en politique ne vont de soi ni pour les jugements raisonnables ni dans les faits. L'antiquité n'a jamais conçu la cité sans Dieu ; et de nos jours encore, en Orient, l'athéisme est considéré comme une anomalie. Le sentiment unanime des peuples relie la société à la morale et la morale à la divinité. Paradoxalement, l'actualité de la doctrine sociale de l'Eglise vient de notre entêtement à vouloir chercher ailleurs que dans ce principe la clé de l'organisation et de la paix sociale.

Un regard rétrospectif nous montre que les papes de la Tradition ont toujours défendu la morale en politique et dans l'organisation de la société civile tout entière. En tant que vicaires de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ils ont le rôle de parler à la place de Dieu. Israël tombait régulièrement dans le malheur parce qu'il n'écoutait pas ses prophètes. L'Eglise nous transmet la Révélation et les principes moraux établis par le divin Créateur depuis 2000 ans, mais nous n'écoutons guère plus que ne le faisait Israël.

Nous devrions savoir que nous sommes sur terre dans un combat où les forces du bien combattent les forces du mal et qu'il en sera ainsi jusqu'à la fin des temps. Léon XIII dans *Humanum Genus*, en 1884, écrivait : « *Depuis que par jalousie du démon le genre humain s'est méprisablement séparé de Dieu, il s'est partagé en deux camps ennemis, lesquels ne cessent de combattre, l'un pour la vérité et la vertu, l'autre pour tout ce qui est contraire à la vérité et à la vertu* »

Reprenant la même doctrine, Pie XII, dans sa première encyclique *Summi Pontificatus* du 20 octobre 1939 avertissait : « *Là où est niée la dépendance du droit humain à l'égard du droit divin, là où l'on ne fait appel qu'à une vague et incertaine autorité purement terrestre, là où l'on revendique une autonomie fondée seulement sur une morale utilitaire, le droit humain lui-*

même perd (...) l'autorité morale qui lui est nécessaire (...) pour être reconnu et pour postuler même des sacrifices »

Il faut donc revenir à la parole des papes.

Mais qu'est-ce que la Doctrine Sociale de l'Eglise ? Qu'a-t-elle de spécifique ? La réponse tient en peu de mots : c'est « *la doctrine concernant les rapports de subordination de l'ordre social à la religion* » (Cf. Pie XII à l'Action catholique italienne, le 29 avril 1945).

Où peut-on trouver la Doctrine Sociale de l'Eglise ? Là encore, la réponse est simple : dans les



écrits des papes. C'est ainsi qu'il faut distinguer entre les écrits de certains sociologues, catholiques ou non, et la Doctrine elle-même. Pie XII précisait dans un discours à la Grégorienne, le 17 octobre 1953 : « *Cet institut a entrepris d'enseigner la doctrine sociale de l'Eglise dont les points principaux sont contenus dans les encycliques, les allocutions*

et les lettres pontificales. »

Cette doctrine est-elle obligatoire pour le salut ? Ou bien n'est-ce qu'une politique vaticane ? Pie XII répondait en s'adressant à l'Action catholique italienne le 29 avril 1945 : « *La doctrine est claire dans tous ses aspects, elle est obligatoire ; nul ne peut s'en écarter sans danger pour la foi et l'ordre moral ; il n'est donc permis à aucun catholique (...) d'adhérer aux théories et aux systèmes sociaux que l'Eglise a répudiés et contre lesquels elle a mis ses fidèles en garde* ». Cet avertissement vaut tant pour le communisme que pour le libéralisme (n'en déplaise à beaucoup) que pour les totalitarismes agnostiques ou pour l'anarchie.

Sachant ce qu'elle n'est pas, reste à savoir ce qu'elle est. En quoi consiste la doctrine sociale de l'Eglise ? On peut tenter de la résumer en sept points :

- 1°) la royauté sociale de N.-S. J.-C.,
- 2°) la loi naturelle,
- 3°) l'Etat, la famille la propriété privée en tant qu'institutions de droit naturel,
- 4°) le bien commun de la société civile qui doit être poursuivi par la politique,
- 5°) la distinction entre le domaine privé et le domaine public,
- 6°) les corps intermédiaires,
- 7°) l'économie sociale.

Nous développerons, si Dieu le veut, ces points ultérieurement.

L'éducation selon les papes

Monsieur l'abbé Jaquemet entreprend une série d'articles consacrés à l'éducation. Il s'inspire du très classique ouvrage intitulé *L'éducation* publié en 1960 par l'abbaye de Solesmes dans sa fameuse collection « Les enseignements pontificaux ». La doctrine est parfaitement classique, mais, ici comme ailleurs, l'enseignement officiel de l'Église a été obscurci depuis plus de quarante ans. Le vrai se mêle désormais au faux. Je ne donnerai comme exemple qu'un extrait de la Déclaration du concile Vatican II intitulée *Gravissimum educationis*. Tout commentaire est superflu. Abbé Boivin +

« 1. Droit universel à l'éducation »

Il faut donc, en tenant compte du progrès des sciences psychologique, pédagogique et didactique, aider les enfants et les jeunes gens à développer harmonieusement leurs aptitudes physiques, morales, intellectuelles, à acquérir graduellement un sens plus aigu de leur responsabilité, dans l'effort soutenu pour bien conduire leur vie personnelle et la conquête de la vraie liberté, en surmontant courageusement et généreusement tous les obstacles. Qu'ils bénéficient d'une éducation sexuelle à la fois positive et prudente au fur et à mesure qu'ils grandissent. De plus, qu'ils soient formés à la vie sociale de telle sorte que, convenablement initiés aux techniques appropriées et indispensables, ils deviennent capables de s'insérer activement dans les groupes qui constituent la communauté humaine, de s'ouvrir au dialogue avec l'autre et d'apporter de bon cœur leur contribution à la réalisation du bien commun ». (Vatican II, *Gravissimum educationis*, 28 octobre 1965).

Introduction

Souvenez-vous, notre pèlerinage de Pentecôte 2002 avait pour thème : « Sauvons l'enfance ». Cette intention devant perdurer chez nous tous, pour le bien éternel de vos chers têtes blondes, mais aussi pour l'avenir de l'Église et de la société civile, il nous a paru bon, afin de vous aider chers parents dans cette lourde tâche, de vous présenter de façon logique l'enseignement des papes sur cette question si importante de l'éducation.

Pie XI, dans *Divini illius Magistri* du 31 décembre 1929

La sollicitude du pape

Représentant sur terre du divin Maître qui, en embrassant, certes, tous les hommes, même les pécheurs et les indignes, dans l'immensité de son amour, a voulu toutefois témoigner de sa prédilection pour les enfants avec une tendresse toute particulière et l'a exprimée d'une façon si touchante par ces paroles: « Laissez venir à moi les petits enfants » (Mc X, 14), nous avons, nous aussi, en toute occasion, cherché à manifester la prédilection toute paternelle que nous avons pour eux, spécialement par nos soins assidus et par les enseignements donnés en temps opportun au sujet de l'éducation chrétienne de la jeunesse. Nous faisant l'écho du divin Maître, nous avons adressé de salutaires paroles, tantôt d'avertissement, tantôt d'exhortation, tantôt de

direction aux jeunes gens et aux éducateurs, aux pères et aux mères de famille, sur différents points de cette éducation chrétienne. Nous y avons mis cette sollicitude qui convient au Père commun de tous les fidèles, et cette insistance, qui est le devoir du Pasteur, comme l'enseigne l'Apôtre : « Insiste à temps et à contretemps, reprends, supplie, menace avec une inaltérable patience et toujours en instruisant » (II Tim IV, 2). Insistance plus que jamais nécessaire à notre époque, où nous n'avons que trop à déplorer une absence si complète de principes clairs et sains, même sur les problèmes les plus fondamentaux. Mais précisément, ces conditions générales de notre temps et la discussion actuelle en sens divers des problèmes scolaires et pédagogiques dans les différents pays, nous poussent à revenir plus expressément sur cette matière, sinon pour la traiter, doctrine et pratique, dans toute son ampleur presque inépuisable, du moins pour en reprendre les premiers principes, mettre en pleine lumière les principales conclusions, et en indiquer les applications pratiques.

La véritable éducation

En vérité, on n'a jamais autant que de nos jours, discuté sur l'éducation ; aussi, les inventeurs de nouvelles théories pédagogiques se multiplient-ils. On imagine, on propose, on discute des méthodes et des moyens propres non seulement à faciliter l'éducation, mais à créer même une éducation nouvelle, d'efficacité infaillible, qui soit capable de disposer les nouvelles générations à la félicité terrestre si convoitée. C'est un

fait que les hommes, créés par Dieu à son image et à sa ressemblance, ayant leur destinée en lui, perfection infinie, et se trouvant au sein de l'abondance grâce aux progrès matériels de maintenant, se rendent compte, aujourd'hui plus que jamais, de l'insuffisance des biens terrestres à procurer le vrai bonheur des individus et des peuples; aussi sentent-ils plus vivement en eux cette aspiration vers une perfection plus élevée que le Créateur a mis au fond de leur nature raisonnable, et ils veulent l'atteindre principalement par l'éducation. Mais beaucoup d'entre eux, s'appuyant, pour ainsi dire, outre mesure, sur le sens étymologique du mot, prétendent tirer cette perfection de la seule nature humaine et la réaliser avec ses seules forces. D'où il leur est aisé de se tromper, car, au lieu de diriger leurs visées vers Dieu, premier principe et fin dernière de tout l'univers, ils se replient et se reposent sur eux-mêmes, s'attachant exclusivement aux choses terrestres et éphémères. C'est pourquoi leur agitation sera continuelle et sans fin tant qu'ils ne tourneront pas leurs regards et leur activité vers l'unique but de la perfection, qui est Dieu, selon la parole profonde de saint Augustin: « Vous nous avez fait pour vous, Seigneur, et notre cœur est inquiet, jusqu'à ce qu'il se repose en vous ».

Essence et importance de l'éducation chrétienne

Il est donc de suprême importance de ne pas errer en matière d'éducation, non plus qu'au sujet de la tendance à la fin dernière, à laquelle est intimement et nécessairement liée toute l'œuvre éducatrice. En fait, puisque l'éducation consiste essentiellement dans la formation de l'homme, lui enseignant ce qu'il doit être et comment il doit se comporter dans cette vie terrestre

pour atteindre la fin sublime en vue de laquelle il a été créé, il est clair qu'il ne peut y avoir de véritable éducation qui ne soit tout entière dirigée vers cette fin dernière. Mais aussi, dans l'ordre présent de la Providence, c'est-à-dire depuis que Dieu s'est révélé dans son Fils unique, qui seul est « la Voie, la Vérité et la Vie » (Jn 14,6), il ne peut y avoir d'éducation complète et parfaite en dehors de l'éducation chrétienne.

De bonnes et vraies écoles catholiques pour vos enfants pour la rentrée de septembre 2010 :

Maternelle et Primaire :

École Notre-Dame de la Sablonnière,
5 rue de la Sablonnière – 78390 GOUSSONVILLE ;
Tél. 01 30 93 99 67.

École de l'Enfant-Jésus,
25, rue de la Croix-Blanche – 78870 BAILLY ;
Tél. 01 30 51 70 90.

Écoles secondaires de garçons :

École Saint-Bernard, 29 boulevard Saint-Denis,
92400 COURBEVOIE ; Tel. 01 47 88 13 71.

École Saint-Michel, Surins –
36290 NIHERNE ; Tél. 02 54 29 89 48.

École Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, Rue du Perroy –
62690 CAMBLAIN-L'ABBE ;
Tél. 03 21 22 00 04.

Écoles secondaires de filles :

Cours Sainte-Catherine de Sienne, La Mare –
14740 SAINT-MANVIEUX ; Tél. 02 31 08 07 28.

Cours Notre-Dame-des-Victoires, 18 rue du Château –

Pèlerinages – Voyages

6 au 16 AVRIL 2010 TERRE SAINTE

Pèlerinage accompagné par M. l'abbé Claude Boivin.
La Galilée, la Samarie, la Judée. De Nazareth au lac de Tibériade.
De Jérusalem à Bethléem. Tous les Lieux Saints.

24 et 25 AVRIL 2010 TURIN

Pèlerinage au Saint Suaire. Accompagné par M. l'abbé Alain Lorans.

24 AVRIL au 1er MAI 2010 GRÈCE

Pèlerinage sur les pas de Saint Paul. Accompagné par
M. l'abbé Loïc Duverger, de la Fraternité Saint-Pie X.

Du dimanche 11 avril au samedi 17 avril TURIN et ARS

M. l'abbé Gainche organise un pèlerinage à l'occasion de l'ostension
du Saint Suaire et du 150ème anniversaire de la mort du St curé d'Ars.

Renseignements et inscriptions
ODEIA,
10 rue Ballu, 75009 PARIS,
Tél. 01 44 09 48 68,
Fax 0)1 47 63 00 21,
E-mail contact@odeia.fr

Renseignements et inscriptions
M. l'abbé Philippe François
Prieuré Marie-Reine
195 rue de Bâle, 68100 Mulhouse
Tel. 03 89 44 66 93
Fax 03 89 44 02 19

Prieuré Saint-Jean

2, rue Jean Hoët, 78200 MANTES-la-JOLIE, Tel. : 01. 30. 33. 58. 07, Fax : 01. 34. 97. 83. 74
Mail : prieurestjeanmantes@sfr.fr

Messes	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Jouy	10 h. 30						
Mantes	8 h. 30	11 h. 30 18 h. 30	6 h. 50 ⁽¹⁾ 11 h. 30 18 h. 30	18 h. 30	6 h. 50 ⁽¹⁾ 11 h. 30 18 h. 30	6 h. 50 ⁽¹⁾ 18 h. 30	11 h. 30
Goussonville				11 h. ⁽²⁾			

(1) En période scolaire : 6 heures 50 ; en vacances : 7 heures 15. (2) Sauf pendant les vacances

Chapelet : au prieuré, lundi, mercredi, vendredi et samedi à 19 heures 10.

Salut du Saint-Sacrement :
au prieuré, jeudi à 19 heures 10.

Confessions :

A Jouy : le dimanche, de 10 heures à 10 heures 25.

Au prieuré : le samedi, 10 heures 30 à 11 heures 30,
le dimanche, de 8 heures à 8 heures 25.

Liturgie :

Jean-Noël Vanderperre (01. 34. 77. 11. 79).

Chorales :

Chant grégorien :

Monsieur Quillon (01. 34. 77. 57. 50).

Répétitions à Jouy le dimanche matin, à 10 heures.

Polyphonie :

Madame Vanderperre (01. 34. 77. 11. 79). Répétitions au prieuré le mardi à 20 heures 30. La chorale recrute... trop lentement !

Permanences au prieuré :

Abbé Boivin : le samedi de 9 heures à 10 heures 30 (sauf exception) et sur rendez-vous.

Abbé Roisnel : le samedi de 17 heures 30 à 18 heures 30 (sauf exception) et sur rendez-vous.

Abbé Jaquemet : sur rendez-vous.

Catéchisme pour enfants et catéchisme de persévérance :

Au prieuré, le **mardi** pendant la période scolaire, de 17 heures 30 à 18 heures 30. Les cours sont suivis de l'assistance à la Messe de 18 heures 30.

Catéchisme pour adultes :

Pour adultes : au prieuré, le **lundi** à 20 heures 15 ; au programme : la Passion de Notre-Seigneur dans les Saintes Ecritures par l'abbé Boivin : les lundis 18 janvier, 1^{er} février, 22 février, 8 mars, 22 mars.

Pour adultes « débutants » : au prieuré, le **jeudi** à 20 heures 30 ; au programme : le catéchisme de saint Pie X, par l'abbé Roisnel : les jeudis 21 janvier, 4 février, 18 février, 4 mars, 18 mars, 25 mars.

Cercles de Tradition :

Monsieur Bordenave-Gassédât (01. 30. 42. 34. 47).

Thème : *Catéchisme catholique de la crise dans l'Eglise* de Monsieur l'abbé Gaudron.

Au prieuré, un **samedi** par mois :

- samedi 16 janvier : le Concile Vatican II ;
- samedi 20 février : la liberté religieuse.

Scoutisme (louveteaux, jeannettes, scouts) :

Monsieur Buchet, 78250 Limay (01. 34. 77. 11. 91).

Denier du culte... et chauffage de l'église de Jouy-Mauvoisin

Avec les mois de novembre et de décembre est revenue la sollicitation du Denier du culte, institué par notre saint patron, saint Pie X. Vous avez été nombreux à y répondre. Soyez-en remerciés.

Le prieuré continue à avoir un rythme de vie modeste. La charge fixe la plus lourde reste le règlement trimestriel des charges sociales obligatoires pour les quatre « ministres du culte » que nous sommes au prieuré.

Nous allons devoir modifier l'installation de chauffage de Jouy-Mauvoisin. Elle prend de l'âge et les normes de sécurité évolutives nous obligent à procéder à son changement. Ce qui était conforme à la sécurité à un moment donné ne l'est plus quelques années plus tard. Si nous voulons que notre charité réchauffe le pays de Mantes, il faut d'abord que nous nous chauffions nous-mêmes à Jouy, auprès du Bon Dieu. La D.F.C.Y. travaille avec diligence sur un nouveau projet de chauffage... et il est fort probable que votre générosité sera à nouveau mise à l'épreuve.

66% du don est déductible de l'impôt sur le revenu dans la limite de 20% du revenu imposable. Pour les entreprises : 60% du don est déductible de l'impôt dans la limite de 5% du chiffre d'affaires. Un reçu fiscal peut vous être délivré.

Nos joies

Baptême. Le samedi 5 décembre : Vinciane Trousse.

Ordination. Le samedi 27 février : ordination aux premiers ordres mineurs de l'abbé Bernard Buchet.

Le marché de Noël du 28 novembre

Il a représenté une somme de dévouement considérable. Que toutes les personnes qui s'y sont données soient bien remerciées.



La procession du 8 décembre

La Très Sainte Vierge Marie brilla dans les ténèbres en cette froide et pluvieuse soirée à Mantes-la-Jolie, mais nos chants l'accompagnaient et la chaleur était dans nos cœurs.



Dates à retenir

Semaine du lundi 8 février au samedi 13 février :

Les abbés Boivin et Roisnel seront à Flavigny pour la session doctrinale annuelle.

Les horaires des Messes au prieuré sont donc modifiés de la façon suivante :

- lundi 8 février : 6 heures 30, 7 heures 15 et 11 heures 30.
- mardi 9 février : 18 heures 30.
- mercredi 10 février : 7 heures 15.
- jeudi 11 février : 11 heures 30.
- vendredi 12 février : 18 heures 30.
- samedi 13 février : 11 heures 30.

Samedi 13 mars : Rallye organisé par les chapelles de Conflans-Sainte-Honorine et Pontoise.

Dimanche 30 mai : Communions solennelles à Jouy-Mauvoisin.

Dimanche 6 juin : Premières communions à Jouy-Mauvoisin.

Samedi 12 juin : Confirmations à Conflans-Sainte-Honorine.